

SCÈNE MARCEL ACHARD

APPEL À RESIDENCE ARTISTIQUE

Années 2026 & 2027

La Maison des Jeunes et de la Culture de Sainte-Foy-Lès-Lyon / Scène Marcel Achard est une association d'éducation populaire de plus de 50 ans qui compte 1 750 adhérents. Elle propose à toutes les tranches d'âges de multiples activités de loisirs, culturelles, sportives, stages thématiques, randonnées, etc. Elle a une programmation culturelle Jeune Public et Tout Public ainsi que des expositions.

La MJC mène aussi des projets très spécifiques tels que la gestion d'une costumerie associative dotée de 7 000 costumes et accessoires. Elle est également Point d'Appui à la Vie Associative, membre du réseau régional SAVAARA. Elle gère également une base de données de 50 000 fiches sur le théâtre intitulée Mascarille (www.mascarille.fr) ayant un rayonnement national.

La MJC gère un équipement municipal de 1 100 m2 doté entre autres d'une salle de spectacle, d'un studio d'enregistrement et d'un local insonorisé pour la pratique musicale amplifiée.

Dans le cadre son projet associatif, la MJC met son équipement à disposition pour des résidences artistique, depuis de nombreuses années. **Elle souhaite apporter un nouveau souffle et mettre l'accent sur l'accompagnement à l'émergence de nouveaux artistes et nouvelles formes artistiques.**

Par la mise à disposition de ses espaces scéniques, de ses ressources humaines et techniques, **la Scène Marcel émet cet appel à résidence artistique qui s'adresse aux amateurs éclairés et aux étudiants en voie de professionnalisation** dans tous les domaines artistiques. Ainsi, l'ensemble des arts du spectacle vivant sont éligibles à cet appel à résidence.

CONDITIONS GÉNÉRALE DE LA RÉSIDENCE :

Dates

(Merci de vérifier vos disponibilités avant de postuler)

- Lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2026
- Lundi 15 février 2027 au vendredi 26 février 2027
- Lundi 12 avril 2027 au vendredi 23 avril 2027
- Lundi 5 juillet 2027 au vendredi 23 juillet 2027

Selon les besoins, il est possible de postuler à une ou plusieurs sessions sur l'année.

Mise à disposition logistique

La MJC met à la disposition des artistes en résidence, la salle Marcel Achard, un plateau de 7m d'ouverture sur 6m de profondeur, une jauge de 94 fauteuils et un équipement technique son, lumière et vidéo. Les fiches techniques sont disponibles sur demande.

Aide technique et administratif

L'équipe de la MJC, sera en soutien aux équipes en résidence pour leur professionnalisation avec une aide possible sur les aspects techniques de leur création et la structuration administrative de leur compagnie ou groupe.

Regard artistique et médiation

La MJC, programmatrice depuis plusieurs années pourra apporter, aux équipes en résidence, un regard et échanger avec elles sur les étapes de création de leur projet artistique. Le but étant le partage, dans les deux sens, des questionnements des sujets évoqués et des procédés pour les traiter.

Un aspect important, substantiel à l'accueil des compagnies en résidence, est la médiation vers les divers publics qui côtoient la MJC, et plus particulièrement les jeunes de 12 à 25 ans. Ainsi une réflexion et une mise en œuvre de cette médiation en collaboration avec l'équipe de la MJC seront réalisées pendant ou après le temps de la résidence.

A l'issue de cette résidence, une rencontre avec les publics au travers d'une programmation, d'ateliers ou toutes autres formes jugés pertinentes pourra être proposée à la compagnie en partenariat avec la MJC.

Sélection et jury

Un jury, attentif à la démarche d'ouverture et de partage du projet, étudiera les candidatures sur le fond et la forme. Ce jury est constitué des bénévoles de la commission de programmation et de salariés de la MJC. Une rencontre avec les membres du jury et les compagnies/groupes pourra être organisée à la suite de l'étude des candidatures.

Le jury examinera les liens entre le projet des candidats et la mission d'éducation populaire défendue par la MJC. Une attention particulière sera portée sur la volonté d'un accès des publics aux œuvres par l'intermédiaire de différentes médiations (bord de scène, temps d'échanges, ateliers ...) promue par la MJC

Pour candidater

Pour rappel ce projet s'adresse aux compagnies et groupes en voie de professionnalisation et aux amateurs éclairés. Les compagnies et groupes intéressés devront fournir par mail les éléments suivants en prenant en compte les critères de sélection évoqués précédemment.

Pour candidater, merci de nous faire parvenir un dossier contenant une description de la compagnie (ou du groupe) ainsi qu'une description du projet de spectacle. Vous y expliquerez aussi en quoi le travail de votre compagnie ou groupe favorise la découverte du spectacle vivant et l'appropriation de ses codes par de nouveaux publics. Le dossier devra aussi expliquer comment votre projet de création permet d'ouvrir un dialogue avec les publics autour des sujets traités mais aussi autour de votre discipline.

Vous y préciserez vos attentes et vos objectifs ainsi que la période de résidence souhaitée et y inclurez tout éléments (vidéos, photos ...) qui vous sembleront nécessaire.

Contact :

edouard.mathieu@mjcstefoy.org // 04 72 16 34 85